



RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Rectorat de l'académie
de Poitiers
Direction des services
départementaux de
l'éducation nationale
de la Vienne

Évaluation
et expertise
pédagogique

Corps d'inspection

Secrétariat IA-IPR
ipr@ac-poitiers.fr

Affaire suivie par
Michel HERRERIA

Courriel
michel.herreria@ac-poitiers.fr

Téléphone
05 16 52 65 73
05 16 52 64 82

Télécopie
05 16 52 65 69

Adresse postale
22 rue Guillaume VII le Troubadour
CS 40625
86022 Poitiers cedex

L'inspecteur d'académie,
Inspecteur pédagogique régional d'arts plastiques
Monsieur Michel HERRERIA

à

Mesdames, messieurs, les professeurs d'arts plastiques
s/c de Mesdames, Messieurs les Chefs d'Établissement

Poitiers, le 30 août 2019

Objet : Lettre de rentrée 2019

Préambule commun adressé à tous les enseignants de l'académie par les corps d'Inspection.

Mesdames et messieurs les professeurs,

Chères et chers collègues,

Nous vous souhaitons une très bonne rentrée scolaire après des vacances bien méritées pour tous.

Notre académie affiche de bons résultats aux examens, résultats qui témoignent du travail de qualité que vous avez réalisé dans le quotidien de la classe, dans vos disciplines et spécialités respectives. Nous saluons votre accompagnement des élèves dans leur parcours, de la préparation à l'orientation, jusqu'à leur affectation dans le supérieur. Tous ces éléments montrent votre engagement au service des élèves et de leur réussite.

L'actualité de l'enseignement secondaire reste bien évidemment la réforme des lycées. Les corps d'inspection, avec les chefs d'établissements, sont à vos côtés pour la mise en œuvre des nouveaux programmes et des nouvelles modalités d'évaluation (Épreuves Communes de Contrôle Continu) et de correction, notamment par le Plan Académique de Formation 2019-2020. De manière plus générale, la réforme du lycée invite à un travail d'équipe disciplinaire, voire interdisciplinaire, plus resserré, que nous appelons de nos vœux encore cette année. L'équité de traitement de élèves, au moment du choix des sujets d'E3C et la construction collective des attendus de correction, est à ce prix.

La réforme du lycée réaffirme également l'importance de la préparation des élèves aux études supérieures, et ce sont sur des compétences transversales, telles qu'apprendre à apprendre, et la mise en œuvre d'un travail personnel de l'élève efficace, que se joue grandement la réussite des étudiants.

Les priorités ministérielles autour de l'apprentissage et du renforcement des savoirs fondamentaux, de la Maternelle au lycée, sont réaffirmées. La construction de la maîtrise de la langue, à l'écrit et à l'oral, le respect d'autrui, sont l'affaire de tous. Une réflexion inter-degré et inter-cycle sur la progression des apprentissages en Français et Mathématiques notamment, est nécessaire et peut être construite par le biais des actions de liaisons déjà existantes entre le collège et le lycée, grâce aux formations d'initiatives locales proposées ou à des rencontres que vous pouvez initier avec l'aide de vos chefs d'établissements. Nous restons à votre écoute pour faciliter ces temps d'échanges, de mutualisation de pratiques, de construction de progressions communes qui fluidifient le parcours des élèves et concourent, pour les enseignants, à renforcer l'expertise disciplinaire. Ces temps de

mutualisation peuvent aussi s'appuyer sur des observations croisées entre pairs, en dehors de tout cadre institutionnel, en s'inspirant librement du dispositif Classes Ouvertes par exemple.

Dans l'attente d'un texte précis sur l'épreuve orale de fin de Terminale, nous attirons votre attention sur la nécessité de travailler, dans le quotidien de la classe, la prise de parole des élèves et la construction d'une argumentation étayée, selon des modalités pédagogiques variées. Nous vous rappelons que l'oral est un puissant marqueur social et devient, dans l'objectif de construction des compétences du XXIème siècle, un enjeu majeur de notre système éducatif. Les enseignants dans la classe sont les premiers acteurs susceptibles d'agir sur les paramètres multiples liés à la prise de parole. Sur ce point aussi, lors des diverses actions de formation, nous vous accompagnerons pour vous aider à adopter des stratégies idoines et susceptibles de faciliter la prise en charge de ce nouvel enjeu.

Partie disciplinaire spécifique aux enseignants d'arts plastiques.

Je vous souhaite une excellente année scolaire 2019-2020 et j'adresse un message de bienvenue à ceux qui, titulaires ou stagiaires, rejoignent au 1er septembre l'Académie de Poitiers.

Au cours des observations dans les établissements, dans vos classes, au fil des échanges lors des rendez-vous de carrière, dans les groupes de travail académiques, pluri-académiques, nous avons partagé sur les projets d'enseignements en étant attentifs en particulier aux points suivants :

- Pratiquer les arts plastiques de manière réflexive ;
- Questionner le fait artistique ;
- Exposer l'œuvre, la démarche, la pratique.

Vos propos et vos gestes pédagogiques témoignent de votre intention de mettre quotidiennement les collégiens et les lycéens en situation d'apprentissage pour éprouver et réfléchir aux processus de création. Que la pratique plastique et artistique soit individuelle et / ou collective, vous savez l'étayer par de la culture artistique et de l'histoire de l'art.

Je me dois de souligner, en ce début d'année scolaire, l'investissement avec lequel, en 2018-2019, l'ensemble des professeurs d'arts plastiques de collège et de lycée ont accompagné les élèves à bien comprendre la nouvelle organisation du lycée général et technologique en lien avec le nouveau baccalauréat¹.

Cette année 2019-2020 va nous demander de travailler collectivement à la mise en œuvre du nouveau parcours de formation et d'orientation du lycée en liaison et en continuité avec celui au collège. Durant les cinq journées de stage « réforme du lycée » effectuées 2018-2019 en pluri-académique, nous avons noté les attendus et enjeux pédagogiques des nouveaux programmes des enseignements de spécialité et optionnel arts plastiques :

- Une logique curriculaire et spiralaire des questionnements ;
- Une approche par compétences affirmée ;
- Des relations entre la pratique plastique et artistique et la culture artistique renforcées ;
- Des questionnements plasticiens déclinés en domaines ;
- Des questionnements transversaux et interdisciplinaires ;
- Un soutien accru à l'initiative pédagogique / diversité des situations d'apprentissages ;
- Le projet de l'élève au cœur des situations d'enseignement et d'apprentissage ;
- Une place précisée pour l'oral et l'écrit tout au long du parcours de formation de l'élève ;
- Un principe d'évaluation progressif au plus près du projet de l'élève.

Nous nous appuierons sur l'analyse de progressions pédagogiques, qui sont régulièrement adossées à des actions renforçant la démarche de projet et dessinant un parcours d'éducation artistique et culturelle. Cela permettra, dans le cadre d'une éducation de l'attention au service de l'expression de l'élève, de réfléchir ensemble sur les réalisations artistiques, leur accompagnement oral et écrit et leur présentation en fortifiant dans le projet d'enseignement la compétence « exposer ».

¹ <https://eduscol.education.fr/arts-plastiques/actualites/actualites/article/modalites-des-epreuves-de-lenseignement-de-specialite-arts-plastiques-en-premiere-a-compter-d.html>

Cette dernière est intéressante car elle affirme par la pratique la dimension collective et sociale et pas uniquement individuelle des arts plastiques. Elle incite, dans la mesure du possible, à découvrir la diversité et la multiplicité des économies et des modèles qui se développent dans les scènes artistiques. Elle permet d'établir une cartographie des acteurs du monde de l'art, des positions idéologiques et culturelles. Elle confronte le lycéen à la réalité de parcours professionnels spécifiques dans une logique d'ouverture à d'autres métiers de la scène artistique et du secteur culturel public et privé.

Dans les situations pédagogiques, le lycéen doit-être amené en acte à questionner la relation et les interactions entre artiste et commissaire d'exposition et à intégrer les dimensions de la scénographie et de l'édition ; de considérer le rôle et la place de l'exposition dans le développement de son travail plastique et/ou du travail de l'artiste.

Ce temps communément appelé « exposition » ou plus modestement accrochage, rendu possible par des coopérations partenariales, fédère autour de productions d'élèves et / ou d'artistes. C'est l'occasion individuellement et collectivement pour les collégiens et les lycéens de faire cheminer, d'accompagner et de partager avec les spectateurs leur intention artistique, leur choix technique, leurs connaissances culturelles et théoriques. Ainsi peuvent-ils concrètement rendre lisible la formation qu'ils suivent. Les élèves montrent les travaux plastiques réalisés avec une visée artistique dans le cadre scolaire à d'autres élèves du collège et / ou des lycées, des écoles du secteur, à la communauté scolaire élargie aux parents d'élèves - ce qui témoigne d'un partage du sensible en acte².

La compétence « Exposer » doit permettre modestement dans le cadre scolaire au lycéen plasticien / artiste, auteur d'exposition de questionner chacune des étapes du processus, tant conceptuelles que matérielles et techniques, d'en mesurer les enjeux et la portée, dans une approche à la fois pratique et théorique. Être capable d'interroger le processus de l'exposition, en particulier dans l'art contemporain, de sa conception jusqu'à sa médiation, l'analyser et partager des expériences pratiques validées dans le cadre des épreuves du baccalauréat ouvre sans aucun doute des perspectives d'orientations qualitatives pour le lycéen.

L'oral et l'écrit sont au centre de la conduite du processus de l'exposition : formuler, argumenter et accompagner de la conception jusqu'à la médiation.

Dans le cadre de l'épreuve commune de contrôle continu en classes de première, fin 2020, de l'oral de l'épreuve de pratique sur dossier de terminale, en 2021, du grand oral du baccalauréat en deux parties, il s'agira de présenter un projet préparé dès la Première par l'élève :

1. La présentation du projet, adossé à une ou deux disciplines de spécialité choisies par l'élève ;
2. Un échange permettant d'évaluer la capacité de l'élève à analyser en mobilisant les connaissances acquises au cours de sa scolarité, notamment scientifiques et historiques.

Il semble opportun et cohérent de s'appuyer sur le travail qui sera mené dans un enseignement de spécialité arts plastiques pour inviter à une approche à la fois pratique et théorique d'une possible interdisciplinarité.

Au-delà de la valorisation par l'événement d'une expression artistique dans le cadre scolaire, la parole médiatrice des collégiens, des lycéens, portée sur des réalisations plastiques, affirme un enseignement des arts plastiques attentif au projet individuel et collectif de l'élève. Il contribue ainsi à la formation de son esprit critique et à l'accompagnement de son projet d'orientation.

L'exposition constituée de réalisations plastiques et/ou d'œuvres d'artistes et/ou de documents de domaines en lien avec le projet de l'élève offre une variété de mise en forme de supports éditoriaux : cartel, carton, texte d'accompagnement, fascicule, catalogue...

Cette pratique de l'écrit est à développer au lycée. Elle obéit à des normes rédactionnelles très précises, constitue à la fois un apprentissage de techniques de communication et une expérience de médiation évaluables dans le secondaire comme dans le supérieur.

²Carte interactive des galeries en établissement de l'académie de Poitiers

Les questions de l'exposition, de la médiation d'exposition en milieu scolaire, du commissariat d'exposition, de la critique (...) stabilisent les principes suivants :

- Favoriser les pratiques du sensible afin de développer des compétences et l'accès aux savoirs par l'expérimentation ;
- S'appuyer sur les propositions des élèves pour susciter la diversité des expressions ;
- Proposer un contrat éducatif adapté qui ouvre des chemins communs et cultive la pensée divergente.

Ces principes favorisent *l'accroissement de l'autonomie et la prise de responsabilité au sein d'un groupe, le recours à l'expérimentation, au tâtonnement, l'observation partagée et la communication, le développement de la créativité par l'émulation, l'engagement et l'implication personnelle, le plaisir à travailler ensemble à un projet commun, le respect des élèves entre eux, en particulier l'égalité entre les filles et les garçons.*

La dynamique inter-académique est stimulée par un travail coopératif de différents groupes enseignants - formateurs des trois académies de la région académique qui ont finalisé plusieurs ressources autour des questions suivantes en écho avec les ressources nationales :

Les TRAAM 2018 2019 Synthèse des Travaux pluri-académiques mutualisés arts plastiques Nouvelle Aquitaine " La classe atelier ou laboratoire à l'ère du numérique : nouvelles postures et temporalités de travail " ³.

En 2019-2020, les recherches du groupe auteurs du web conjuguées aux réflexions de collègues (notamment lors de rendez-vous de carrière et de réunions avec Madame Sandrine Rodrigues, chargée de mission auprès de l'inspection et professeure formatrice académique), d'un enseignant de l'académie de Bordeaux et du groupe web de Limoges.

Cette année, plusieurs chantiers :

- Un nouveau TRAAM partagé par le groupe auteur du Web de l'Académie de Poitiers et de l'Académie de Limoges : « Enseignements des arts plastiques articulés aux nouveaux lieux et espaces de monstration de création artistique et numérique ;
- Remise du dossier définitif de préfiguration d'une CPES CAAP au Lycée Valin à La Rochelle ;
- Continuer à consolider la liaison premier et second degré ⁴;
- Un accompagnement des lieux d'exposition au sein des établissements ⁵;
- Fortifier les partenariats : FRAC, G8, EESI, Université Bordeaux Montaigne Associations... ⁶

Nous continuerons à approfondir :

- Le suivi qualitatif du parcours de formation et l'orientation scolaire du collégien et du lycéen ;
- La formation des personnels ;
- La mutualisation des ressources pédagogiques⁷ ;
- La continuation de la mise en place des parcours d'éducation artistique et culturelle ;
- Suivi des CHAAP (classe à horaires aménagés arts plastiques) du collège Michelle Pallet à Angoulême et du collège Font-Belle à Segonzac.

Pour conclure, je tiens à remercier les collègues qui ont accepté en tant que tuteurs d'accompagner les nouveaux enseignants de cette rentrée 2019-2020.

Madame Rodrigues Sandrine, chargée de mission auprès de l'inspection et moi-même, nous nous efforcerons de répondre à vos besoins et attentes pour vous aider :

³ http://ww2.ac-poitiers.fr/arts_p/spip.php?article1117

⁴ Référent Monsieur Julien Celle

⁵ Référent Monsieur Ronan Marec

⁶ Référent Monsieur Grégoire Bienvenu

⁷ http://ww2.ac-poitiers.fr/arts_p/

- À accompagner les élèves par la pratique, l'expérimentation d'une expression artistique au croisement des humanités et des sciences ;
- À dessiner leur projet personnel.
- Ainsi, pourront-ils écrire collectivement un projet de société de demain, ce qui est la visée de notre mission commune.

Je vous adresse, madame, monsieur, mes sincères salutations.

Michel HERRERIA



Inspecteur d'Académie,
Inspecteur Pédagogique Régional
Arts Plastiques

Vous trouverez en annexe des liens importants à consulter :

Plan Académique de Formation :

https://www.intra.ac-poitiers.fr/medias/fichier/gaia-module-individuel_1535703716021.pdf

COMMISSARIAT D'EXPOSITION EN PARTENARIAT AVEC LE FRAC POITOU CHARENTES

Proposition faite à différents professionnels de l'éducation nationale (CPD, enseignants, conseiller DAAC, chargée de mission, IA-IPR) de l'académie : produire un projet avec les œuvres de la collection dans l'espace multimodal de Linazay et ce, à l'attention du public scolaire – élèves et enseignants.

Extraits de l'écriture du contenu du stage entre les différents initiateurs et concepteurs du stage, pour une approche l'exposition sous deux angles :

- l'exposition comme un médium : dans les pratiques culturelles occidentales modernes l'exposition est un transmetteur, tient le rôle d'intermédiaire entre l'œuvre et le spectateur et constitue, de fait, un outil de médiation. Nous en analyserons les constituants spatiaux, symboliques, narratifs et les conséquences que ces constituants ont sur notre rapport aux œuvres et à l'art.

- l'exposition comme discours : par le choix des œuvres, par leur agencement dans l'espace et par un ensemble d'éléments associés (cartels, textes introductifs, explicatifs, documents de visite, etc.), l'exposition est le véhicule d'un propos, d'un discours sur les œuvres et sur l'art. Si ce discours a longtemps été soutenu par un désir analytique et scientifique, il propose aujourd'hui d'autres formes (lyrique, poétique...) et revendique aussi une dimension artistique. Par l'écriture commissariale, l'exposition devient alors une œuvre en soi.

En pédagogues, nous souhaitons donc prendre un recul analytique, critique et pratique pour penser cet objet afin de mieux le comprendre et de mieux le transmettre. En d'autres termes, notre projet est « d'exposer l'exposition » et de faire de l'exposition un objet praticable.

Pragmatiquement, il s'agit de se questionner et de permettre aux visiteurs et stagiaires de s'interroger sur les formes et les usages de l'exposition :

- *Quelle ambition conduit au désir d'exposition ? ;
Comment s'opère le choix des œuvres et quel propos ce choix tient-il ? ;*
- *Pourquoi, où et comment « accrocher » - ou pas - les œuvres choisies ? ;*
- *L'écriture commissariale instrumentalise-t-elle les œuvres exposées ? ;*
- *Comment le discours tenu se donne-t-il à lire et à voir et laisse-t-il un espace au spectateur pour une lecture alternative ? ;*
- *Quelle est la nécessité d'une médiation lorsque l'exposition est en soi un dispositif de médiation ?*

Ces questions et bien d'autres seront abordées et nous conduiront donc à proposer un projet de nature pédagogique et artistique ayant la forme d'un essai, d'une tentative de réflexion sur la question de l'exposition.

PROJET EAC LIAISON ENTRE L'ÉCOLE ET LE COLLÈGE : LA COOPÉRATIVE DE PROJET à Angoulême - CHAAP ET DISPOSITIF D'ENSEIGNEMENT

(Approche méthodologique)

1- L'économie d'un projet partagé

Cette économie est d'abord fondée sur une mutualisation des ressources (humaines, techniques, financières) entre les partenaires de la convention, mais elle doit ensuite intégrer les contributions de nouveaux partenaires et acteurs locaux souhaitant participer à l'expérimentation.

Cette dimension de l'économie coopérative est déterminante pour préparer les phases du projet.

2- Un espace commun de création pédagogique et artistique

Un projet repose sur la co-responsabilité des enseignants et des artistes dans la mise en œuvre des actions : partenariat de réalisation. Il implique aussi un partenariat d'organisation dans la conduite du projet d'ensemble. La coopérative est donc un espace de travail pour la mise en commun des réflexions des uns et des autres sur les enjeux pédagogiques, artistiques et culturels du projet global.

3- Une instance de régulation, d'analyse des pratiques et d'évaluation

La coopérative de projet a un rôle complémentaire à celui du comité de pilotage qui, garant de la politique publique, est l'instance du partenariat instituant.

La coopérative a en charge l'organisation et la conduite du chantier pédagogique et artistique. Elle a donc une fonction de régulation et peut s'appuyer sur l'analyse des pratiques pour évaluer le projet à chacune des étapes de la conception et de la réalisation. Les travaux produits par cette coopérative pourront alimenter les réflexions du comité de pilotage sur les suites à donner au dispositif. »

Ce stage prendra appui sur des études de cas et des témoignages d'acteurs partenaires de ces actions.

ARTS PLASTIQUES DU CYCLE 2 AU LYCÉE (Formation de formateurs)

ARTS PLASTIQUES : PROJET D'ENSEIGNEMENT - Musée d'art contemporain à Rochechouart

- *Faire un bilan des épreuves du baccalauréat ;*
- *Travailler les œuvres et thèmes de référence pour les épreuves de l'enseignement artistique pour l'année scolaire 2019-2020 et préparer 2021 ;*
- *Mutualiser des approches concrètes de la mise en œuvre des programmes en facultatif comme en spécialité : en particulier l'oral dans les pratiques plastiques.*

Partager des situations d'enseignements et échanger sur les points suivants :

- *Les situations d'apprentissage qui invitent le lycéen, de façon générale, à acquérir progressivement et du mieux possible les compétences suivantes : plasticiennes (maîtriser les moyens plastiques de ses projets), théoriques (acquérir une analyse critique et argumentée), culturelles (situer les œuvres et en comprendre leurs enjeux), transversales (attitudes, méthodologie, esprit critique) ;*
- *Les processus pédagogiques à l'œuvre qui se basent sur la pratique et la réflexion menées sur les œuvres d'artistes et les productions plastiques des élèves : savoir analyser, en faire apparaître les caractéristiques plastiques, sémantiques et artistiques ;*
- *Les démarches soutenues sur le terrain qui tendent à produire des conditions d'apprentissages amenant le lycéen à formuler, argumenter et accompagner un projet artistique.*

ARTS PLASTIQUES ET INTERDISCIPLINARITÉ (en cours d'élaboration)

SCÈNE ARTISTIQUE : RÉSIDENCE D'ARTISTES ET NUMÉRIQUE

- *La dimension éducative et pédagogique de la résidence d'artistes en liaison avec les écoles, collèges et lycées ;*
- *Comment les espaces d'expositions permettent d'enrichir nos enseignements et le parcours artistique et culturel de l'élève ?*

RÉFÉRENCES ARTISTIQUES LYCÉE ARTS PLASTIQUES (en cours d'élaboration)

CONTRACTUEL ARTS PLASTIQUES, PROGRAMMES ET COMPÉTENCES

- *Didactique des arts plastiques*
- *Accompagnement pédagogique*

Site national arts plastiques :

<http://eduscol.education.fr/arts-plastiques/>

Site arts plastiques académique

http://ww2.ac-poitiers.fr/arts_p/

Nouveaux programmes de lycée

<https://www.education.gouv.fr/cid138218/au-bo-special-du-22-janvier-2019-programmes-d-enseignement-du-lycee-general-et-technologique.html>

Modalités d'évaluation des acquis scolaires des élèves :

<http://eduscol.education.fr/cid103780/modalites-d-evaluation-des-acquis-scolaires-des-eleves-rentree-2016.html>

Œuvres et thèmes de référence pour les épreuves de l'enseignement artistique pour l'année scolaire 2019-2020 et la session 2020 :

https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=141232

Parcours d'éducation artistique et culturelle

<http://eduscol.education.fr/cid74945/le-parcours-d-education-artistique-et-culturelle.html> http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2017/05/cir_42213.pdf

Portail interministériel de l'éducation artistique et culturelle

<http://eduscol.education.fr/cid74945/le-parcours-education-artistique-culturelle.html>